



Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Pêche tenue le 6 septembre 2022 à 19 h 30, en présentiel, à la salle Desjardins du complexe sportif La Pêche sis au 20, chemin Raphaël.

22-249 Création du Comité sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi 64, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (LQ 2021 c 25)*, sanctionné le 22 septembre 2021, modernise l'encadrement applicable à la protection des renseignements personnels dans diverses lois, dont la Loi sur l'accès aux documents d'organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 8.1 du projet de Loi 64, qu'il y a lieu de créer, par résolution, le Comité sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels, et de nommer les membres qui le compose;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 8 du projet de Loi 64, la personne ayant la plus haute autorité au sein de l'organisme public veille à y assurer le respect et la mise en œuvre de la présente loi; ces fonctions peuvent être déléguées par écrit, en tout ou en partie, à un membre de l'organisme public ou à un membre du personnel de direction;

CONSIDÉRANT QUE ce comité relève de la personne déléguée, qu'il se compose de la personne responsable de l'accès aux documents, de celle responsable de la protection des renseignements personnels et de toute autre personne dont l'expertise est requise, incluant, le cas échéant, le responsable de la sécurité de l'information et le responsable de la gestion documentaire;

CONSIDÉRANT QUE ledit comité est chargé de soutenir le responsable délégué dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations, en vertu de la loi. Il exerce aussi les fonctions qui lui sont confiées par la présente loi;

IL EST PROPOSÉ PAR Pamela Ross
APPUYÉ PAR Daniel Meunier

ET RÉSOLU QUE ce conseil municipal crée le comité sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels;

QUE ce conseil municipal accepte l'ajout du comité à sa liste de comités permanents, incluant sa composition, mandat et horaire habituel, à savoir :

Nom du comité	Composition	Horaire habituel
Comité sur l'accès à l'information et à la protection sur les renseignements personnels	M ^e Sylvie Loubier, responsable Mme Annie Racine Mme Annie Schnobb Mme Shelly Crabtree	Périodicité: Trois (3) fois par année.

QUE la composition du Comité soit renouvelable annuellement, à l'exception de la personne responsable de l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels.

Adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme
Ce 8 septembre 2022


M^e Sylvie Loubier
Greffière

	O	C		O	C		O	C
Direction générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travaux publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Soutien à la communauté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Greffe, Affaires juridiques, DGA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Protection des incendies, sécurité civile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Immobilisations, parcs et espaces verts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressources humaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Premiers répondants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complexe sportif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Finances-Approvisionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Urbanisme et environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Développement économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>